



Avis de course
Championnat provincial junior
5 & 6 janvier 2013
Hommes/Femmes

Épreuves

SL => Hommes et Femmes

Endroit

Chantecler Montagne 4, Ste-Adèle, Qc; Piste Marie Pier Prefontaine

Dates et
Horaires

Samedi 5 janvier 2012 (SL) et dimanche 6 janvier 2012(SL)
Heure de départ : 9h00 Femmes, 10h15 Hommes

Organisation

Club ski Chantecler.

Sanction

Calendrier des courses SQA 2012-2013

Admissibilité &
Règlements

Les règlements de la F.I.S., d'Alpine Canada et de Ski Québec Alpin seront observés. Coureur de 16 ans et plus (U18) inscrit dans la base de données de SQA. Selon le règlement SQA, un coureur ayant une carte FIS doit avoir plus de 80 points FIS dans toutes les disciplines.

Spécialement pour la course du Chantecler, la liste FIS #6 sera utilisé.
Pour toutes les autres courses, ce sera la liste #7.

À la sortie de la 7e liste FIS débutant en janvier 2013, tous les athlètes qui auront plus de 80 points FIS pourront participer à ce circuit. (Si toutefois, les points FIS baissent durant la saison en bas de 80 points FIS, ils pourront continuer à participer à ce circuit pour la saison).

Inscription

Directives

Inscription par courriel.

Liane Chamaillard : liane.chamaillard@cgi.com

Frais d'inscription 48\$ par course incluant le billet de remontée mécanique. Le secrétariat de course sera ouvert le vendredi 4 janvier 2013 de 18h30 à 19h55 au bar du chalet de la Montagne 4.

*****Date limite d'inscription : le 1 janvier 2013*****

Nous acceptons argent comptant, les chèques de voyages ou d'équipe.
Cependant, LES CHÈQUES PERSONNELS SERONT REFUSÉS. S.V.P. le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. Chèque payable à : Club de Ski Chantecler



SKI QUÉBEC ALPIN

*** Nous vous recommandons l'activation rapides des cartes canadiennes de vos athlètes dans la base de données de SQA, afin d'éviter des problèmes lors de l'inscription de vos athlètes aux courses du circuit.

Dossards

Un chèque de 100\$ par équipe devra être versé comme dépôt. Cette somme sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise de médailles (politique de ACA).

Entraînement

L'aire d'entraînement sera déterminée à la réunion des entraîneurs.

Réclamations et protêts

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ CAD (RIS 644.4).

Réunion des Chefs d'équipes

Réunion et tirage au sort le vendredi 4 janvier 2013 à 20h00 HNE au bar du chalet de la montagne 4. Représentation et droit de parole d'une seule personne par montagne. Le tirage au sort des places de départ sera fait électroniquement. Il y aura un tirage au sort différent pour chaque journée de course.

Tableau d'affichage

Au bas de la piste Alexandre Despatie (#46)

Remise de prix

Vers 15h45 en face du chalet de ski, dimanche 6 janvier 2013.

Hébergement

Responsabilité des coureurs et entraîneurs

Suggestion : **Hotel le Chantecler** -> Des Blocs de chambres sont réservés à prix avantageux. Veuillez communiquer avec Chantal Patry : (450) 229-2476 #684 ou cpatry@lechantecler.com

Information

François Cossette : francois.cossette@rbcdexia.com - Cell: 514-465-1837
Liane Chamailard : liane.chamailard@cgi.com - Cell : 514-262-4251

Comité de course

<u>Directeur d'épreuve</u> :	François Cossette
<u>Délégué technique</u> :	TBD
<u>Administrateur de course</u> :	Liane Chamailard
<u>Secrétaire de course</u> :	Liane Chamailard
<u>Chef de piste</u> :	Norman Bellerose (Normsup@gmail.com)

Responsabilité

La station de ski Chantecler, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club de ski le Chantecler se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.

